

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



Fédération québécoise
des coopératives forestières



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du président	2
2. Rapport du conseil d'administration	4
2.1 Composition et rôle du conseil d'administration	4
2.2 Composition du comité exécutif	5
2.3 <i>Membership</i>	6
3. Rapport d'activités de la permanence	7
3.1 Le message du directeur général	7
3.2 Concertation au sein du réseau	10
3.3 Représentation pour le réseau	11
3.4 Développement des coopératives forestières	11
3.4.1 Services offerts	12
3.4.2 Projets structurants	15
3.4.3 Ententes commerciales	16
3.4.4 Équipe de la Fédération	17
3.4.5 Financement	19

ENSEMBLE FACE À LA COVID-19

Au moment de compléter ce rapport annuel, la crise entourant l'écllosion de la pandémie COVID-19 vient d'éclater. Il est encore trop tôt pour en mesurer l'impact, aussi bien sur le marché des produits du bois, qu'en ce qui concerne les précautions à prendre pour le travail en forêt. Soyez toutefois assurés que nous surveillons de près l'évolution de la situation et que nous serons toujours là pour épauler les membres. La force de la coopération nous aidera tous ensemble à surmonter cette période difficile.

1. MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,
Chers amis coopérateurs et coopératrices,

Je vous présente ce message du président au nom du conseil d'administration pour l'année 2019.

Le conseil d'administration s'est impliqué d'une manière proactive pour traiter tous les dossiers qui ont été apportés à son attention. Il fait preuve de vigilance pour effectuer le suivi administratif des nombreux dossiers internes de la Fédération, notamment en s'assurant de ne pas échapper d'obligations de l'organisation en utilisant le cycle de gestion. Le conseil d'administration adopte notamment le budget et il suit l'évolution des résultats tout au long de l'année. Il s'intéresse aux différentes modalités administratives de même qu'aux différents projets qui sont menés par l'équipe. Il s'assure également que le volet associatif de la Fédération est bien vivant. Enfin, le conseil suit d'une manière attentive l'évolution de l'environnement externe, tant au niveau du secteur forestier que du mouvement coopératif.



Au cours de la dernière année, certains dossiers ont nécessité l'attention plus spécifique du conseil d'administration. Les principaux sont les suivants :

À L'INTERNE

- La relève de l'équipe;
- Le virage technologique des coopératives et l'impact du projet « Coop forestière 4.0 » qui vise à connecter la forêt aux usines de transformation. Ce type de projet implique l'utilisation de ressources importantes et l'engagement collectif des coopératives forestières de s'impliquer;
- L'accroissement des revenus liés aux ententes commerciales et les retombées qu'entraînent ces ententes pour les coopératives;
- L'importance déterminante de disposer d'une planification stratégique pour le réseau.

À L'EXTERNE

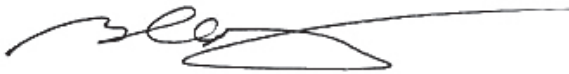
- La valeur des partenariats avec de nombreuses organisations du secteur forestier et du mouvement coopératif. À ce chapitre, soulignons la grande satisfaction du conseil d'administration que FORAC ait obtenu le financement pour réaliser sa quatrième programmation de recherche;
- La pression grandissante pour que le régime forestier soit modifié. La FQCF a même transmis un mémoire au ministre Dufour afin de faire valoir l'importance de procéder rapidement tout en proposant des avenues de réflexion;

- Les préoccupations entourant l'environnement fiscal quand des changements sont apportés sans tenir compte des particularités des coopératives, comme la déduction des petites entreprises (DPE) ou l'application absurde de règles comme l'imposition des dépenses de déplacement en forêt;
- La difficulté du secteur forestier de faire face à l'enjeu de protéger le caribou forestier.

REMERCIEMENTS

Je profite de ce message pour remercier tous ceux qui ont facilité ma tâche de président et qui ont contribué à l'essor de notre réseau, dont, en premier lieu, les coopératives forestières. L'équipe de la Fédération qui met son expérience au service du réseau avec beaucoup de dévouement a aussi droit à toute ma reconnaissance. Je me permets de souligner l'immense contribution d'Eugène Gagné qui nous a quitté pendant l'année après avoir construit une expertise exceptionnelle pour supporter le développement de la filière de la biomasse forestière.

Je suis aussi reconnaissant envers mes collègues du conseil d'administration pour leur confiance. L'ambiance autour de la table est agréable et constructive. Je vous remercie pour le temps que vous consacrez à la Fédération et pour votre implication soutenue. Je remercie spécifiquement les administrateurs qui ont quitté le conseil d'administration pendant l'année, dont Martin Béland, qui a siégé pendant six ans et qui a assumé la présidence pendant deux ans. Claude Germain avait joint le conseil d'administration en octobre 2016 en remplacement de François Racine et Ronald Lapierre avait été élu en avril 2016. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui prennent le relais, soit William Lebel, Mario Gauthier et Sébastien Jean.



Benoit Houle-Bellerive, ing. f.
Président FQCF

2. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 COMPOSITION ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats des administrateurs sont renouvelables et d'une durée de trois ans. Au cours de la période couverte par le rapport, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises.

Le conseil effectue l'administration courante de la Fédération, assure la concertation entre les membres, définit les orientations et les politiques et en assure le suivi. Les membres du conseil d'administration sont informés de tous les dossiers en cours à la Fédération et ils approuvent chacune des stratégies qui sont ensuite mises en œuvre.

Comme par le passé, les séances du conseil d'administration ont fait l'objet d'un rapport synthèse pour les membres intitulé « Nouvelles du CA en bref ». Il est transmis à toutes les coopératives quelques jours après la séance.

Lors de l'assemblée générale annuelle, Mario Gauthier a été nommé pour remplacer Claude Germain et William Lebel a remplacé Martin Béland. Le poste de Ronald Lapierre n'a pas été comblé lors de l'AGA, mais il l'a été par Sébastien Jean lors de l'AGE du 27 novembre 2019. Enfin, Karl Gauthier a été réélu pour un mandat de trois ans.

Les administrateurs au cours de la période ont été les suivants :

LES ADMINISTRATEURS

René Babin	(8/8)	Martin Béland	(1/2)
Christian Bourdages *	(6/8)	Marguerite Cormier *	(6/8)
Johnny Dubé	(7/8)	Mario Gauthier *	(4/6)
Claude Germain	(2/2, dont 1 à distance)	Stéphane Gagnon	(8/8)
Karl Gauthier *	(5/8)	Benoit Houle-Bellerive *	(8/8)
Ronald Lapierre *	(0/2)	William Lebel	(6/6)
Marjorie Paletta *	(6/6)		

Les administrateurs, dont le nom a un astérisque, sont des élus de leur coopérative respective. Les chiffres entre parenthèses indiquent les présences des administrateurs sur le nombre de rencontres auxquelles ils auraient pu participer (selon la durée de leur mandat). Un administrateur a participé à une rencontre à distance. Le taux de participation global s'élève à 82 %.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020

De gauche à droite: Johnny Dubé (Abifor), Stéphane Gagnon (Girardville), William Lebel (Nord-Côteière), Karl Gauthier (COFOR), Christian Bourdages (St-Elzéar), Marguerite Cormier (Forestra), Mario Gauthier (Hautes-Laurentides), Marjorie Paletta (St-Dominique), Benoit Houle-Bellerive (Bas St-Maurice) et René Babin (Gaspésie).
En médaillon : Sébastien Jean (SERV).

2.2 COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Benoit Houle-Bellerive préside le conseil d'administration. Il en était à sa deuxième année à ce rôle. Le comité exécutif s'est réuni à trois reprises pendant l'année par conférence téléphonique. Les autres membres du comité exécutif sont les suivants :

Stéphane Gagnon, vice-président coopératif;

René Babin, vice-président foresterie;

William Lebel;

Christian Bourdages.

2.3 MEMBERSHIP

Au cours de la période, aucune coopérative ne s'est ajoutée au membership et une coopérative s'est désaffiliée, soit les Serres coopératives de Guyenne.

Au 31 décembre, la Fédération comptait 32 membres, soit:

- 25 coopératives de travailleurs, dont:
 - 21 coopératives de travailleurs classiques;
 - deux coopératives de solidarité (travailleurs majoritaires);
 - deux coopératives de travailleurs actionnaires.
- six coopératives regroupant majoritairement des producteurs, dont l'une est une coopérative de solidarité;
- un regroupement régional de coopératives forestières.

25

COOPÉRATIVES DE TRAVAILLEURS, DONT :

- 21 coopératives de travailleurs classiques;
- 2 coopératives de solidarité;
- 2 coopératives de travailleurs actionnaires.

6

COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS

DONT UNE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
AVEC UNE PRÉDOMINANCE DE PRODUCTEURS.

1

REGROUPEMENT RÉGIONAL DE COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PERMANENCE

Le présent rapport couvre la période débutant le 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Le rapport est le plus concis possible. Il comprend les sections suivantes :

- Le message du directeur général;
- Le rapport des activités sous l'angle des trois fonctions de la Fédération :
 - La concertation au sein du réseau;
 - La représentation pour le réseau;
 - Le développement des coopératives forestières.

3.1 LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Fédération doit se remettre en question régulièrement afin de demeurer pertinente. L'année 2019 a été agitée et elle a possiblement constitué une charnière entre le passé et le futur. Des changements importants sont survenus dans l'organisation et d'autres sont à venir. Ce message effectue un bref survol de la dernière année en considérant l'environnement externe et surtout le fonctionnement interne.

Au niveau de l'environnement externe, des forces importantes s'exercent pour reconfigurer le secteur. Le nouveau régime forestier s'est implanté officiellement depuis 2013, mais, en 2019, il a vraiment démontré ses limites. Les entreprises spécialisées en aménagement forestier, en approvisionnement et en transformation du bois connaissent des difficultés sérieuses pour s'adapter aux exigences qui ne cessent de s'ajouter. Toute la turbulence entourant la préparation du nouveau plan de protection du caribou forestier devrait conduire à une remise en question de l'ensemble des obligations. La fin annoncée des ententes de réalisation des travaux sylvicoles au terme de l'actuelle période quinquennale milite aussi fortement pour une révision du régime forestier. Enfin, l'industrie de la transformation évolue aussi sous l'effet des marchés et des avancées technologiques qui permettent d'introduire de nouveaux produits et procédés.

Le milieu coopératif n'est pas en reste. Une révision de la Loi sur les coopératives est en gestation et elle pourrait conduire à des changements réels. D'autre part, les réseaux coopératifs se réorganisent aussi en profondeur pour s'assurer que le modèle demeure pertinent et actuel.

La Fédération est toujours convaincue de l'importance de favoriser le partenariat avec de nombreuses organisations externes afin de progresser plus rapidement. Cette règle s'applique autant dans le secteur forestier que dans le mouvement coopératif. Parmi tous les partenariats enrichissants, mentionnons la contribution exceptionnelle de FORAC, le Consortium de recherche de l'Université Laval, et le Groupe de travail sur l'entrepreneuriat forestier qui permet de mobiliser plusieurs acteurs en faveur du développement des entrepreneurs forestiers.

Au sein de la Fédération, l'évolution des services offerts est aussi importante. Les ententes commerciales prennent de plus en plus d'importance et les services conseils progressent en fonction de leur utilité et popularité. Le département des ressources humaines renouvelle constamment son offre et les coopératives les consomment de plus en plus. Ce sont des services spécialisés qui s'enrichissent constamment.



La Fédération connaît aussi de plus en plus de succès avec son offre de soutien de l'entrepreneuriat forestier. Il est très réjouissant de constater que de plus en plus de coopératives et d'entrepreneurs sollicitent les services de la Fédération, notamment pour le recours au tableau de bord et pour calibrer adéquatement les têtes d'abattage.

Par contre, il est plus ardu d'offrir des services conseils en gestion et en finance parce qu'ils nécessitent une expertise pointue en foresterie et en coopération. Par ailleurs, nos services en planification stratégique sont de plus en plus consommés.

La Fédération mène aussi de front plusieurs projets structurants pour explorer de nouvelles voies. Toutes les activités reliées au développement de la main-d'œuvre mettent en relief l'importance de documenter rigoureusement les phénomènes qui affectent les coopératives, notamment le taux de roulement par segment d'activités. La Fédération peut d'ailleurs compter sur des données de plus en plus abondantes qui permettent de poser les bons diagnostics.

Le projet d'optimisation des activités liées au reboisement s'est aussi avéré très pertinent. D'une part, il a permis d'ouvrir un nouvel espace de discussion avec le MFFP qui manifeste de l'intérêt pour améliorer ses processus; d'autre part, quand on prend le temps de scruter en détail les différentes étapes, il est assez facile d'identifier des améliorations qui pourraient avoir des effets bénéfiques importants sur l'ensemble de la chaîne.

Trois des projets structurants pilotés par la Fédération portent sur le virage technologique en cours. Les coopératives peuvent saisir des occasions de développement vraiment formidables si elles arrivent à travailler ensemble. La projet Coop forestière 4.0 pose des défis sérieux, mais il présente aussi un potentiel indiscutable pour créer de la richesse en connectant la forêt avec l'usine. De même, les outils qui sont disponibles sur le marché pour recueillir et gérer des données sont de plus en plus sophistiqués, mais ils procurent à ceux qui les maîtrisent des avantages certains. Toutes les coopératives ne sont pas encore convaincues de travailler ensemble, mais les pionnières auront probablement un effet d'entraînement.

Par ailleurs, le départ d'Eugène Gagné a coïncidé avec la nécessité d'entreprendre une réflexion en profondeur sur le rôle de SFE, notre filiale qui supporte le développement de la biomasse forestière. L'utilisation de la biomasse forestière pour la chauffe constitue certainement un axe de développement très valable. Après plus de douze ans d'implication et de développement d'une expertise unique, il faut s'interroger sur la volonté politique de l'État de véritablement soutenir cette filière. Il n'est pas facile de faire concurrence à des géants comme Hydro-Québec et Énergir qui visent souvent les mêmes clients que nous. Si l'État n'établit pas des règles claires qui permettent d'utiliser la bonne source d'énergie au bon endroit, nous continuerons à avoir du mal à nous développer dans ce créneau. Le conseil d'administration de SFE a demandé que soit effectuée une analyse pour adapter et éventuellement élargir les services de la filiale afin de la pérenniser. De plus, il n'est pas facile de trouver des candidats pour remplacer quelqu'un qui avait une très grande notoriété.

Je conclus ce message en soulignant la qualité de l'équipe de la Fédération. Ses membres contribuent chaque jour au succès du réseau et ils le font d'une manière très professionnelle. Ils sont humbles et dévoués. C'est aussi un très grand plaisir de les côtoyer. L'ajout de la directrice générale adjointe à cette équipe est également à souligner. Je ne sais pas comment nous faisons avant qu'elle nous rejoigne.

Je remercie les administrateurs qui consacrent beaucoup de temps pour soutenir les activités de l'organisation, en particulier le président Benoit Houle-Bellerive. Le rôle des administrateurs, en administrant la Fédération avec une vision de réseau, n'est pas toujours facile, mais ils le comprennent parfaitement. Je dois aussi une grande reconnaissance à Martin Béland, Claude Germain et Ronald Lapierre, qui, chacun à leur façon, ont beaucoup donné à la Fédération.

Merci à toutes les coopératives qui participent aux activités de la Fédération et qui participent constamment à l'apparition d'un réseau fort et solidaire.

La prochaine année sera très importante. Elle devrait permettre de réviser le contenu du régime forestier et même possiblement de lancer la stratégie de production de bois. Elle sera surtout l'occasion pour la Fédération et les coopératives forestières d'élaborer la planification stratégique de la période 2021-2026. Face à la vitesse des changements et de l'apparition de nombreuses occasions d'affaires, il faut prendre le temps d'analyser attentivement la situation afin de se doter d'une vision renouvelée.

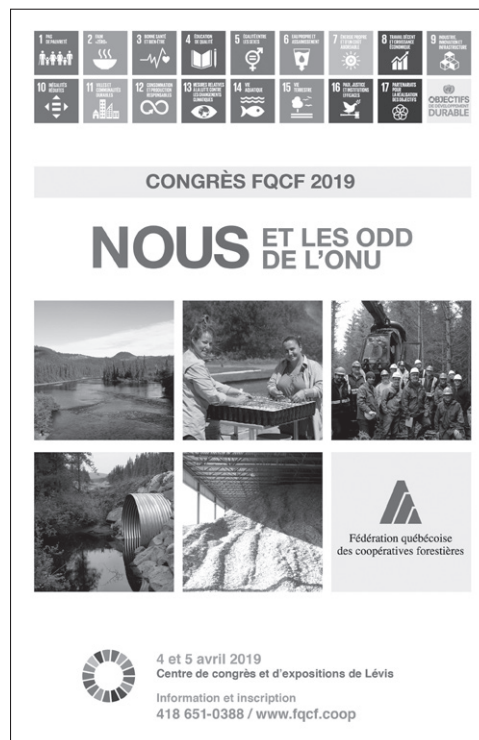


Jocelyn Lessard, ing. f.
Directeur général de la FQCF

3.2 CONCERTATION AU SEIN DU RÉSEAU

CONCERTATION

- Le conseil d'administration;
- Le comité des directeurs généraux;
- Les comités sectoriels :
- Le comité d'aménagement qui traite surtout de sylviculture;
 - Le comité de récolte;
 - Le comité de production de plants;
 - Le comité de coopératives de producteurs;
 - Le comité de gestion des ressources humaines et de la vie coopérative.
- Des comités ad hoc pour répondre à des besoins ponctuels;
- Le congrès annuel :
 - « **Nous et les ODD de l'ONU** »
 - La remise des mérites :
 - > Eugène Gagné, le mérite coopératif;
 - > Daniel Morin, le mérite d'excellence.
- Le colloque d'automne



Le visuel du congrès 2019



MÉRITE COOPÉRATIF

Eugène Gagné



MÉRITE D'EXCELLENCE

Daniel Morin

3.3 LA REPRÉSENTATION POUR LE RÉSEAU

REPRÉSENTATION

- Les relations gouvernementales, dont au niveau politique et administratif avec plusieurs ministères et paliers de gouvernement;
- Les relations avec la société civile, dont les associations du secteur forestier et du mouvement coopératif :
 - En siégeant à plusieurs conseils d'administration et comités;
 - En participant à des événements, notamment en prononçant des conférences ou en offrant des formations.
- Des communications vers le grand public :
 - Des publicités;
 - Des articles ou reportages.

3.4 LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Cette fonction de la Fédération est celle qui utilise le plus de ressources internes. Elle comprend les composantes suivantes :

- Les services offerts;
- Les projets structurants en cours;
- L'équipe de la Fédération;
- Les ententes commerciales;
- Le financement du fonctionnement.



3.4.1 SERVICES

LES COMMUNICATIONS

- Les communiqués de la Fédération vers les membres;
- Le site Internet de la FQCF;
- Les médias sociaux animés par la Fédération :
 - Facebook
 - LinkedIn
 - Twitter
 - MailChimp
- Le journal *Le Monde forestier*.



Fédération québécoise
des coopératives forestières

**POUR VOUS METTRE EN LIEN
AVEC LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES**

 facebook.com/laFQCF

 @LaFQCF

 Fédération québécoise des coopératives forestières

**LES SERVICES CONSEILS INDIVIDUELS
EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Des dossiers gérés à l'échelle du réseau :	
<ul style="list-style-type: none"> - Les enquêtes salariales; - Le suivi du taux de roulement et du facteur de stabilité par fonction à l'échelle du réseau; - La participation à des activités de promotion d'emplois; - Les liens avec les maisons d'enseignement; - La gestion de la section du site Internet qui permet de recevoir des candidatures et d'offrir des emplois. 	
Des services conseils :	1 200 h
<ul style="list-style-type: none"> - Équité salariale; - Outils liés à la rémunération; - Dotation; - Outils d'évaluation; - Outils de planification des besoins; - Relations de travail; - Formation; - Rédaction de politique. 	
La gestion et le financement :	450 h
<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation financière annuelle; - La production de plan de capitalisation; - La gestion des parts; - L'analyse de projets d'investissement; - La planification stratégique; - La production de diagnostic organisationnel; - La réalisation du diagnostic COOPFOR. 	
Le support à la vie coopérative :	225 h
<ul style="list-style-type: none"> - Des suivis des régies internes : <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la concordance avec la <i>Loi sur les coopératives</i> et la <i>Loi sur les normes du travail</i>. - Un service d'évaluation de la vie coopérative; - Des conseils sur les particularités de la loi. 	

Des services de formation, dont surtout pour :

- La gouvernance :
 - Pour les administrateurs et les conseils d'administration.
- La formation des membres;
- Toute autre formation sur demande.

Des formations techniques pour les travailleurs :

- MFOR pour former des ouvriers, financé par Emploi-Québec directement à la Fédération;
- Formation des entrepreneurs et des coopératives en calibrage. C'est Emploi-Québec en région qui finance les coopératives participantes.

Durant la période 2019-2020, 23 coopératives ont mis en œuvre 60 projets de formation pour un investissement total d'environ 1 235 904 \$ sur une possibilité de 1 million \$. Le tableau suivant montre la répartition du nombre de projets par type de formation.

PROJET	NOMBRE DE PROJETS	PARTICIPANTS	MONTANT
Débroussaillage	8	30	283 250 \$
Reboisement	14	117	309 976 \$
Technique	20	34	372 572 \$
Élagage	1	8	18 586 \$
Opérateur	17	18	251 520 \$
TOTAL	60	207	1 235 904 \$

Un service d'accompagnement de soutien pour le développement de nouvelles coopératives dans le secteur forestier, parfois en collaboration avec la Coopérative de développement régional du Québec, pour :

- Des promoteurs désireux de démarrer une nouvelle coopérative;
- Des entreprises existantes qui souhaitent se transformer en coopérative.

Le développement de la filière de la biomasse forestière via la filiale de la Fédération, le Service Forêt-Énergie qui réalise les activités suivantes :

- Des études de potentiel;
- Des études de pré faisabilité ou de faisabilité;
- Des études d'approvisionnement et d'implantation de centre de transformation et de conditionnement de la biomasse;
- Des implantations de projet.

Service de financement de projet avec le Programme d'investissement des membres :

- Offre de capital de risque pour des projets d'investissement des membres;
- Nouveau dossier financé cette année.

Un service d'analyse des tendances du libre marché des bois :

- Vente par la Fédération à ses membres de licences, pour questionner la banque de données qui provient du BMMB.

Un soutien à l'innovation :

- Surtout à travers la programmation de recherche du consortium de recherche de l'Université Laval « De la forêt au client » (FORAC).
- La diffusion des résultats de recherche du Consortium de recherche en bioprocédés industriels du Québec (CRIBIQ) pour développer de nouveaux produits.

3.4.2 PROJETS STRUCTURANTS

Les projets structurants de la FQCF servent à analyser de nouveaux marchés, chercher de nouvelles façons de faire, approfondir une problématique qui affecte plusieurs coopératives ou développer de nouveaux partenariats pour élargir le réseau.

L'année d'activité de la FQCF chevauche deux exercices de financement des projets. Au cours de la période, la FQCF s'est impliquée dans les projets structurants suivants :

Développement d'outils pour améliorer la rentabilité des coopératives	325 h
Cartographie et optimisation des processus de planification en forêt privée	275 h
Implantation du RADF	100 h
Mutualisation des capacités des coopératives	35 h
Stratégie de recrutement de main-d'œuvre	75 h
Soutien à l'entrepreneuriat forestier	750 h
Coopérative forestière 4.0 pour connecter la forêt aux usines	1 100 h
Le développement d'une stratégie de rétention des travailleurs	450 h
Le soutien au développement technologique	140 h
L'optimisation des activités liées au reboisement	70 h
Valorisation du processus de calibration des têtes d'abattage	80 h
Modélisation de l'analyse de rentabilité d'acquisition de campements mobiles	100 h

3.4.3 ENTENTES COMMERCIALES

Les ententes commerciales en vigueur en 2019 :

- Programme d'assurance générale (responsabilités, biens et véhicules) :
 - Partenariat avec Lussier Dale Parizeau.
- Programme d'assurance collective :
 - Assuré par Desjardins;
 - Mallette est le conseiller.
- Approvisionnement en carburant avec des ententes régionales :
 - Valéro : Côte-Nord et Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Sonic/Filgo : Mauricie et Bas-Saint-Laurent;
 - Nutrinor : Cardlock et Saguenay–Lac-Saint-Jean;
 - Petro-Canada : Abitibi;
 - Le Groupe Desroches : Gaspésie.
- Approvisionnement en ponceaux avec Soleno;
- Régime d'épargne retraite avec Desjardins;
- Service de transport aérien médical des blessés en forêt avec Airmedic.



3.4.4 ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION



L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

Dans l'ordre habituel : Alexandre Lemieux, Annie Beaupré, Étienne Pilon, Cathy Gagnon, Jocelyn Lessard, Sylvie Julien, Émilie Trottier, Clément Aubin, Stéphanie Morin et Eugène Gagné.

L'équipe de la Fédération (et de SFE) était composée en 2019 par les personnes suivantes :

- **Clément Aubin**, ing. f., conseiller principal en entrepreneuriat forestier;
- **Annie Beaupré**, ing. f., directrice générale adjointe;
- **Eugène Gagné**, ing f., directeur de la bioénergie et dg de SFE (jusqu'en juin);
- **Cathy Gagnon**, secrétaire et logisticienne pour le fonctionnement de la Fédération et l'organisation du congrès;
- **Sylvie Julien**, secrétariat et comptabilité;
- **Alexandre Lemieux**, conseiller en gestion;
- **Jocelyn Lessard**, ing. f., directeur général;
- **Stéphanie Morin**, CRHA, conseillère principale en gestion des ressources humaines et en vie coopérative;
- **Étienne Pilon**, ing. f., conseiller en entrepreneuriat forestier;
- **Dany Rousseau**, directeur des communications;
- **Émilie Trottier**, CRHA, conseillère en gestion des ressources humaines et en vie coopérative.

Pour SFE

(Tous absents sur la photo)

- **Bruno Couture**, ing. f. directeur général
- **Éric Loubert**, conseiller spécial pour le dossier d'approvisionnement de la cimenterie McInnis;
- **Yann Scheiffer**, conseiller en énergie de SFE jusqu'en décembre 2019.

L'équipe complète son expertise en utilisant les services d'entreprises spécialisées externes, notamment le Consortium de ressources et d'expertises coopératives et un réseau de consultants et de cabinets expérimentés.



Dany Rousseau

Aussi, mentionnons que la FQCF partage dorénavant avec Groupements forestiers Québec et le journal *Le Monde forestier*, les services d'un directeur des communications, soit monsieur Dany Rousseau. Monsieur Rousseau contribue notamment à animer les réseaux sociaux de la Fédération et il apporte son soutien pour tout ce qui concerne les communications.

3.4.5 FINANCEMENT

Les revenus de la Fédération :

- Cotisations des membres;
- Vente de services aux membres;
- Subventions :
 - MFOR financé par Emploi-Québec;
 - Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM);
 - Programme d'aide aux fédérations et confédérations du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité;
 - Programme de formation des dirigeants du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, financé par Emploi-Québec.
- Revenus provenant des ententes commerciales;
- Aide financière du Fonds de 100 M \$ de Desjardins;
- Revenus divers.



En octobre 2019, le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, annonçait un investissement de 150 000 \$ en soutien aux coopératives forestières 4.0.

Merci aux partenaires
du développement coopératif



DONNER DE LA VALEUR À LA STRATÉGIE DE PRODUCTION DU BOIS 2.0

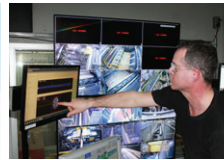


Fédération québécoise
des coopératives forestières

CONGRÈS 2020

REPORTÉ À L'AUTOMNE

La Fédération suit l'évolution de la pandémie et ne communiquera de nouvelles dates qu'au moment où la sécurité des participants sera assurée.



- 1 Coopérative forestière Saint-Dominique
Amos 819 727-9127
- 2 Coopérative de travailleurs sylvicoles Abifor
La Sarre 819 333-6776
- 3 Coopérative de solidarité Pikogan
Amos 819 442-2925
- 4 Coopérative forestière Petite-Nation
Rivière-Rouge 819 275-2442
- 5 Coopérative forestière des Hautes-Laurentides
Mont-Laurier 819 623-4422
- 6 Terra Bois, coopérative de propriétaires de boisés
Lachute 450 562-1126
- 7 Coopérative forestière du Haut Saint-Maurice
La Tuque 819 523-2737
- 8 Coopérative forestière du Bas Saint-Maurice
Shawinigan 819 535-6262
- 9 Aménagement forestier coopératif de Wolfe
Ham-Nord 819 344-2232
- 10 Aménagement forestier coopératif
des Appalaches
La Patrie 819 888-2790

- 11 Coopérative de gestion forestière des Appalaches
Sainte-Apolline 418 469-3033
- 12 Coopérative sylvicole de Charlevoix
Saint-Aimé-des-Lacs 418 439-3588
- 13 Coopérative forestière Haut Plan Vert
Lac-des-Aigles 418 779-2612
- 14 Société d'exploitation des ressources de la Vallée,
coopérative de solidarité
Lac-au-Saumon 418 778-5877
- 15 Coopérative forestière de la Matapédia
Sainte-Florence 418 756-3131
- 16 Groupement coopératif agro-forestier
de la Ristigouche
L'Ascension-de-Patapédia 418 299-2147
- 17 Coopérative forestière de la Gaspésie
Maria 418 759-5904
- 18 Association coopérative forestière régionale
de la Gaspésie
Maria 418 759-5904
- 19 Groupement forestier coopératif
Baie-des-Chaleurs
New Richmond 418 392-5088

- 20 Coopérative de travailleurs actionnaires SARGIM
New Richmond 418 392-6210
- 21 Association coopérative forestière de Saint-Elzéar
Saint-Elzéar-de-Bonaventure 418 534-2596
- 22 Coopérative d'aménagement forestier
de Grande-Vallée
Grande-Vallée 418 393-3339
- 23 Coopérative de travailleurs forestiers Eaubois
Sainte-Anne-des-Monts 418 763-2255
- 24 Coopérative forestière La Nord-Côtière
Les Bergeronnes 418 232-6267
- 25 Coopérative de travailleurs
de Sacré-Cœur (UNISACO)
Sacré-Cœur 418 236-4633
- 26 Coopérative de travailleurs forestiers
de Sainte-Marguerite (COFOR)
Sacré-Cœur 418 236-4720
- 27 Coopérative forestière de Petit Paris
Saint-Ludger-de-Milot 418 373-2575
- 28 Coopérative forestière Girardville
Girardville 418 258-3451
- 29 Groupe forestra coopérative forestière
Laterrière 418 678-2222
- 30 Coopérative forestière Ferland-Boilleau
Ferland-et-Boilleau 418 676-2626
- 31 Coopérative Serres et pépinière Girardville
Girardville 418 258-3666
- 32 Coopérative de solidarité
de la Rivière-aux-Saumons
La Doré 418 256-3293

POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR LES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES
ET SUR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES:

www.fqcf.coop

 www.facebook.com/laFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières

3375, chemin Sainte-Foy, bureau 350
Québec (Québec) G1X 1S7

www.fqcf.coop

SUIVEZ-NOUS



www.facebook.com/laFQCF



@LaFQCF



Fédération québécoise
des coopératives forestières